70e Année. 11e Série. Tome II. N° 8 25 Février 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Un cas célèbre de Paralysie alterne par Hémorragie bulbaire d'origine artério-scléreuse ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Malades et les Morts célèbres : F. Faure. — Le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. — Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris. — La Médecine aux Chandelles : Théâtre Antoine. — Nécrologie : M. le Dr Glantenay. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Le Professorat des Femmes à la Faculté de Médecine de Paris. — Les Moustiques et la Malaria en Italie. — Les Hommes Pygmées de l'Afrique centrale. — Revue des Sociétés Savantes : Académie des Sciences. — Société de Médecine de Paris. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. Félix Faure. — Portrait de M. le Pr Brouardel. — Portrait de M. le Pr Pinard. — Portrait de M. le Pr Félix Terrier.

BULLETIN

Un cas célèbre de Paralysie alterne par Hémorragie bulbaire d'origine artério-scléreuse.

Félix Faure, Président de la République, est mort. Tous les journaux politiques ont raconté, avec des détails circonstanciés, les diverses péripéties de sa maladie foudroyante et les derniers moments de ce parfait gentleman. On a interviewé les autorités chirurgicales et médicales, qui ont assisté à ses derniers instants. M. le Pr Lannelongue a parlé pour la grande Presse. Les journaux techniques d'informations peuvent donc, à leur tour, enregistrer ce cas, désormais célèbre, de paralysie alterne par hémorragie bulbaire, d'origine artério-scléreuse. La Grandeur oblige... à se laisser disséquer, sans protester.

Tous ceux qui avaient vu de près l'ancien Président n'ont point été trop étonné de ce brusque dénouement. Cet homme, malgré sa vaillance et son désir inouï de rester toujours en scène, portait sur sa figure même les traces de l'usure prématurée, caractéristique de tous les grands travailleurs de notre époque, et de tous les grands manieurs d'affaires du monde. Rien qu'à le considérer, on devinait sous sa peau, à l'aspect un peu rude, des rameaux artériels sclérosés, prêts à se rompre, au moindre déclanchement de la pompe foulante centrale.

On trouvera plus loin le récit de cette mort imprévue. Mais nous voulons mettre en relief ici, à propos de cet illustre cas, une des causes principales de cette terrible sclérose. On a accusé l'alcool, les grands dîners, la bonne chère ; et on a prescrit la sobriété, les exercices au grand air. C'est parfait, mais insuffisant. Félix Faure montait à cheval tous les matins et ne faisait pas d'excès. Ce qui n'a rien empêché.

La vérité, c'est que cette affection est une des grosses tares de nos races dégénérées, et surtout la maladie des hommes qui ont eu trop d'émotions dans leur vie ; de ceux qui gardent, même à soixante ans, un cœur... trop sensible.

Peter avait joliment raison, quand il affirmait qu'*on a l'âge de ses artères*. Et je connais bien des jeunes, aux allures brillantes, au tempérament de feu, à l'énergique volonté, au courage valeureux, qui déjà, malgré leur extrait de naissance, de par leur système artériel, ont atteint la soixantaine ! C'est l'envers de la médaille et le mauvais côté du Travail, tant il est vrai que sur cette pauvre terre nous ne devons que souffrir et mourir.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MALADES ET LES MORTS CÉLÈBRES

Maladie et Mort du Président de la République Française.

M. le Président de la République française est décédé, jeudi dernier, le 16 février 1899.

Nous nous bornons à reproduire ici les détails

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mort d'une Apoplexie foudroyante en trois heures.

de sa maladie et de cette mort célèbre, détails qui ont été fournis par l'*Agence Havas* et les divers journaux.

Jeudi, à six heures du soir (1), M. Félix Faure, qui se trouvait dans son cabinet de travail, vint à la porte du cabinet de M. Le Gall, qui est contigu au sien, et lui dit : « Je ne suis pas bien, venez à moi. » M. Le Gall se précipita aussitôt vers le Président, qui se soutenait encore très bien, et le conduisit jusqu'à son canapé. M. Le Gall appela immédiatement le général Bailloud et M. Blondel, ainsi que M. le Dr Humbert qui, par hasard, se trouvait à ce moment à l'Elysée, auprès de son parent, le commandant Humbert.

D'après le *Figaro*, le médecin accourut auprès du malade et constata tout de suite qu'il était sous le coup d'une « angine de poitrine » foudroyante. A ce moment pourtant, l'état général ne présentait encore aucun danger sérieux. Il y avait menace; rien de plus. M. Félix Faure continuait à parler. Il était le seul à se rendre compte de son état, et, au milieu de sa famille désespérée, annonçait sa mort. Tout à coup il eut une syncope. L'état du Président de la République ne parut pas tout d'abord excessivement grave; mais, comme aux yeux du Dr Humbert, il empirait d'instant en instant, on fit mander par téléphone MM. les Drs Lannelongue et Cheurlot, auxquels se joignit plus tard M. le Dr Bergeron. Ces médecins se rendirent bientôt compte que, bien que le Président de la République continuât à avoir sa pleine connaissance, la situation était des plus sérieuses. D'après le *Figaro*, le Dr Lannelongue et le Dr Cheurlot essayèrent des révulsifs. Pendant près de trois quarts d'heure, l'état léthargique dura. M. Félix Faure avait, paraît-il, une maladie de cœur. Plus d'une fois, il avait répété : « Si je suis emporté tout d'un coup, ce sera par le cœur. » A huit heures vingt, on eut une lueur d'espoir. Les révulsifs commençaient à produire quelque effet. Le malade ouvrit les yeux, remua les bras. On s'empressa autour de lui. Il dit : « C'est fini... Je sens bien que c'est fini... Je demande pardon à tous ceux que j'ai pu offenser. » M. Félix Faure n'avait déjà plus que des mouvements convulsifs. Il était huit heures trente-cinq. Atterré, on informa le Ministère de l'Intérieur que l'état du Président de la République était considéré comme désespéré. L'agonie continuait. A dix heures précises, M. Félix Faure rendait le dernier soupir...

Voici, toujours d'après le *Figaro*, ce que M. le Pr Lannelongue a raconté, en une interview désormais historique, sur la *mort* de M. Félix Faure.

M. le Pr Lannelongue ne fut pas extrêmement surpris lorsque jeudi, il y a huit jours, à six heures cinquante, on vint le chercher précipitamment. Il savait que le Président avait un *système artériel très fatigué*. Même, au cours d'une conversation récente, il avait fait part de ses inquiétudes à quelques personnages politiques. En arrivant à l'Elysée, il trouva M. Félix Faure dans son cabinet, couché sur un matelas qu'on avait étendu sur le tapis. En l'entendant se plaindre de malaise, de douleur à la nuque, et en le voyant défaillir, un peu pâle, M. le Dr Humbert, arrivé le premier, crut d'abord à une syncope survenue un peu après.

M. Lannelongue et M. le Dr Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, furent mis, par un symptôme nouveau, à même de faire un diagnostic plus précis : la *partie droite du visage était flasque, inerte, paralysée*, et les muscles du côté gauche de la face, conservant leur intégrité, tiraient à eux et faisaient dévier les traits. A ce moment, le pouls, très plein, très fort, trop fort, battait exactement 74 à la minute, avec quelques intermittences. La respiration était normale. Le malade pouvait parler; son attention, éveillée par les appels des médecins, demeurait entière. Pas de troubles de la sensibilité. Les deux mains serraient avec une force égale les mains qu'on leur tendait. Pas de paralysie des membres.

(1) On raconte, dans Paris, que, dans la journée, *le Président est sorti*. Mais nous n'avons aucun détail sur cette sortie qui, probablement, n'est qu'une LÉGENDE!

Vers huit heures, la langue commença de s'embarrasser. M. le professeur Potain, appelé en hâte, arriva vers huit heures vingt-cinq, au moment où le malade *ne parlait déjà plus*. A ce moment, on put constater que, outre le côté *droit* de la face, les *membres supérieur et inférieur du côté gauche venaient de se paralyser*. Les médecins se regardèrent avec la même inquiétude. Il s'agissait d'une PARALYSIE ALTERNE, c'est-à-dire d'une lésion siégeant entre la partie inférieure du cerveau et la partie supérieure de la moelle épinière, au niveau de la protubérance, à un ou deux millimètres du bulbe, cet endroit que Flourens appelait le *nœud vital*, point d'émergence des nerfs essentiels à la respiration et aux battements du cœur. Le pronostic était fatal.

A neuf heures, le Président perdit tout à fait connaissance. On essaya en vain des injections sous-cutanées de caféine et d'éther, des sangsues à la nuque, voire d'un lavement purgatif. On couvrit littéralement la partie inférieure du corps de sinapismes. Tout resta sans effet. A dix heures moins dix, après quelques ronflements d'agonie, la face et les lèvres un peu bleuies par l'asphyxie, le président Félix Faure rendit le dernier soupir.

Voici le procès-verbal des médecins, qui ont assisté M. Félix Faure à ses derniers moments.

18 février 1899.

Les médecins soussignés, appelés auprès de M. le Président de la République, ont assisté, dès le début, à la succession des accidents qui, dans l'espace de quelques heures, ont amené le dénouement fatal. Ils certifient qu'ils ont été unanimes à reconnaître, dans la succession des accidents, tous les symptômes indiscutables d'une hémorragie cérébrale foudroyante, avec paralysie de la face, et des membres du côté gauche.

Ont signé : BERGERON, LANNELONGUE, POTAIN, CHEURLOT, HUMBERT.

Pour copie certifiée conforme : Général BAILLOUD.

Voici, d'après le collaborateur médical du *Figaro*, médecin bien connu et neuropathologiste avisé, quelques renseignements sur la nature et sur le siège de la lésion qui a déterminé la mort du Président.

Il n'est pas besoin d'autopsie pour dire, à quelques millimètres près, en quel point siège la lésion destructive, et il suffit de lire l'interview du professeur Lannelongue pour savoir à quels désordres anatomiques correspondent les symptômes décrits par lui. Le mal a évolué en trois brèves étapes : 1° paralysie de la face du *côté droit ;* 2° paralysie de la jambe et du bras *du côté gauche*, venant se surajouter à ce premier symptôme, pour constituer ce que les spécialistes appellent « une paralysie alterne » ; 3° enfin, troubles de la respiration, de la déglutition, troubles dans l'innervation du cœur, mort par asphyxie. Un seul point des centres nerveux, pas plus large qu'une pièce de dix sous, commande à tous les organes touchés. C'est le *nœud vital*.

Maintenant, quelle est la nature de cette lésion ? Il se pourrait qu'un petit caillot fût venu obstruer l'artère destinée à nourrir le territoire atteint, territoire qui ne peut que perdre ses fonctions s'il est privé de la nutrition sanguine. Mais la *marche rapide* de l'événement fait croire bien plutôt à une *hémorragie*, à la *rupture d'une petite artère* et à un *épanchement* localisé de sang détruisant les tissus nerveux sur son passage. On peut donc conclure, pour ainsi dire sans crainte de se tromper, à une *hémorragie bulbo-protubérantielle* ayant frappé, en deux ou trois heures, le *point vital*.

Mais quelle est la *cause occasionnelle* de cette hémorragie ? Ici nous tombons dans le champ des hypothèses ! Une *émotion* violente peut-être ? L'*Histoire* nous renseignera sans doute plus tard !

Les Maladies antérieures de Félix Faure.

M. Félix Faure, d'après le *Figaro*, avait belle allure, fière mine, taille droite, et personne ne se doutait qu'il fût menacé d'un mal aussi terrible que celui qui vient de le foudroyer. Quelques personnes cependant, et M. Lannelongue, entre autres, savaient que le chef de l'Etat était atteint d'*artério-sclérose*. Rien ne prédispose plus aux hémorragies cérébrales.

Il y a une dizaine d'années, M. Félix Faure fit une chute, et *contusionna fortement son genou gauche*. Il lui en était resté une déformation locale légère, bientôt compliquée de *corps étrangers articulaires* qui, de temps à autre, lui causaient une douleur vive, et l'obligeaient, pour quelques secondes, à suspendre sa marche. L'an dernier, ces phénomènes douloureux prirent assez d'intensité pour qu'un examen minutieux fut pratiqué. Cet examen porta non seulement sur l'arthrite sèche du genou, mais encore sur la santé générale. On ausculta le *cœur* qu'on trouva un peu *gros*, avec un léger bruit de *tintement métallique* à la base (signe de sclérose de l'artère aorte), et quelques rares intermittences.

En somme, état fréquent chez les hommes d'un certain âge, astreints par profession aux émotions, aux fatigues fréquentes et aux grands dîners. (Le Président était plutôt sobre, pourtant.) A la suite de cet examen, qui révéla encore un peu d'amaigrissement, « d'atrophie » des muscles de la cuisse gauche, un traitement de massage et d'électricité fut institué et confié à M. le Dr Achard, médecin des hôpitaux. En trois mois, l'atrophie musculaire guérit d'une façon complète, sans que le public ait été mis au courant de cet incident.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Nomination nouvelle du Doyen (1899).

La Faculté de Médecine de Paris va avoir à nouveau comme Doyen, pendant trois années, M. le professeur BROUARDEL, qui vient d'être renommé. La plupart des médecins (nous ne disons pas tous, car chacun sait que M. Brouardel

n'est pas très en odeur de sainteté auprès de quelques-uns de nos collègues de la Presse), accueilleront cette nouvelle avec joie. Chacun connaît, en effet, le cigare et la belle humeur, avec pointe d'ironie, du Doyen. La rondeur toute paternelle avec laquelle le professeur de médecine légale mène le petit monde qu'il a sous ses ordres fera accepter encore sans récrimination cette légère main de fer, cachée sous un gant de velours du plus haut prix.

De temps en temps, quelques-uns des collègues de M. Brouardel à la Faculté trouvent bien qu'il

M. le Pr BROUARDEL
Nommé Doyen de la Faculté de Médecine de Paris (1899-1902).

n'a pas le *caractère assez ferme, vis-à-vis des Pouvoirs publics*, s'il a la langue aisée ; mais ils ne sont que la très grande exception. Et de tout temps n'y a-t-il pas eu des empêcheurs de danser en rond ?

Malgré les temps moroses que nous traversons, beaucoup d'entre nous ont gardé le culte de la danse : tels nos députés, qui adorent faire sauter sur leurs genoux pointus les millions du budget ; telles nos excellentes cuisinières, qui ne peuvent faire danser que le panier au beurre ! Dansons donc avec tout le monde, à l'occasion de cette élection, puisqu'il n'y a pas à faire autrement. Sourions, puisque le rire est le propre de l'homme ; et rions, davantage encore, puisque c'est encore le seul procédé pour ne pas pleurer !

Z...

SOCIÉTÉ D'OBSTÉTRIQUE ET DE GYNÉCOLOGIE DE PARIS.

Elections du Bureau de 1899.

On sait qu'on vient d'organiser une *Société d'Obstétrique, de Gynécologie et de Pédiatrie de*

M. le Pr PINARD (de Paris)
Président de la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris pour 1899.

Paris. La première séance de cette Société a eu

M. le Pr Félix TERRIER (de Paris)
Vice-Président de la Société (1899); *Président pour 1900.*

lieu le vendredi 3 février, sous la présidence de M. le Dr Hervieux, membre de l'Académie de

Médecine, doyen d'âge. Le bureau pour 1899 a été ainsi constitué : *Président*, M. le Pr Pinard, professeur d'obstétrique à la Faculté de Médecine ; *Vice-président*, M. le Pr Terrier, chirurgien de l'Hôpital Bichat ; *Secrétaire général*, M. le Dr Varnier ; *Secrétaires annuels*, MM. les Drs Baudron et Legueu ; *Archiviste*, M. le Dr Potocki ; *Trésorier*, M. Champetier de Ribes. MM. Hervieux, membre de l'Académie de Médecine ; F.-J. Hergott, membre correspondant de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté de Nancy ; Moussous, professeur honoraire à la Faculté de Bordeaux, ont été nommés membres honoraires.

Les réunions auront lieu le 1er vendredi du mois à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente. L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi rédigé : *Des opérations pratiquées sur l'utérus au point de vue de la grossesse et des accouchements ultérieurs.*

La Médecine aux Chandelles

THÉATRE ANTOINE.

Le spectacle chez Antoine, est toujours intéressant, parfois triste, comme dans l'*Avenir*, parfois gai sans restriction, comme dans *Son Petit Cœur* et *le Gendarme est sans pitié*, fantaisies en vers ou en prose, qui précèdent ou suivent la pièce de M. Georges Ancey.

Dans l'*Avenir*, s'agite un vieux célibataire, M. Masson, atteint de la *goutte ;* et, au second acte, on assiste à la fabrication des potions qui lui ont été ordonnées par sa jeune femme, une forte en épaules, qu'elle montre avec prédilection. Nous voyons également comment *marche* un goutteux, ragaillardi par un peu de colchique. Gémier a joué ce rôle avec son entrain et son sens du comique accoutumés. Antoine, qui fait l'ancien amoureux, transi et devenu goutteux, n'est qu'un pauvre timide, qui aurait conquis sa fiancée, s'il avait eu un peu de poigne. Mais c'est ce qui manque le plus chez nos fonctionnaires, et l'éminent artiste a composé ce rôle avec un art véritable. Et dire qu'il a dû lâcher l'Odéon, où l'on se borne, dans les *Antibel*, à reproduire les luttes des Folies-Bergère !

Marc Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Louis GLANTENAY (de Paris).

Notre ami et *ancien élève* (Conférence d'Externat!), M. le Dr Louis-François-Claude Glantenay, ancien prosecteur de la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux de Paris, vient de mourir d'une angine infectieuse à l'âge de trente ans. Glantenay ne comptait, parmi ses collègues d'internat, que des amis. C'est une perte pour la Science française, que Glantenay aurait certainement illustrée.

M. le Dr Roux, de Bordeaux. — M. le Dr Delcambre, de Landrecies (Nord). — M. le Dr Denis (d'Avignon). — M. le Dr Ridreau (de Baugé). M. le Dr Biarnès, chargé du cours de chimie à la Faculté de médecine de Toulouse. — M. le Dr Josef von Maschka, ancien professeur de médecine légale à la Faculté allemande de médecine de Prague. — M. le Pr C. Studsgaard, chirurgien de l'hôpital communal de Copenhague. — M. le Dr Karl Schœnlein, ancien privatdocent de physiologie à la Faculté de médecine de Wurtzbourg.

Récemment ont été célébrées, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Colombes, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Tachard, présidente, pour Colombes, de l'Association des Dames françaises, femme du Dr Tachard et sœur du Dr Ducor, de Paris. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Pagis, curé de Saint-François-de-Sales, ancien curé de Colombes. Le *Miseremini* a été chanté par M. Pathy ; le *Pie Jesu*, par M. Noté.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté des Sciences. — *Physiologie.* — M. le Pr Dastre traitera des *fonctions de nutrition* les lundis à 5 heures et les mercredis à 10 h. 1/4 (à partir du mercredi 1er mars).

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique annexe.* — M. Landrieux, médecin des hôpitaux, est chargé d'un cours de clinique annexe à la Faculté de Médecine de Paris, en remplacement de M. Th. Anger, admis à la retraite.

Faculté de Médecine de Lille. — L'assemblée de la Faculté, appelée à élire son doyen, a présenté en première ligne, par 28 voix et un bulletin blanc sur 29 votants, M. le professeur de Lapersonne, et en deuxième ligne notre collaborateur M. le professeur Combemale.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — M. Gaudry, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, est nommé assesseur du Directeur de cet établissement.

Enseignement médical libre. — *Conférences.* — M. le Dr Allard, licencié ès-sciences physiques, a fait le jeudi 23 février, au siège de la Société française de secours aux blessés militaires, 19, rue Matignon, une conférence sur l'application de la lumière éclairante et non éclairante à la recherche des maladies et des lésions. Des expériences fort intéressantes ont eu lieu pendant cette séance.

École de Médecine de Nantes. — Nous apprenons avec plaisir que l'École de Nantes, dans sa séance du 4 février 1899, a autorisé nos amis, MM. les Drs Mirallié et Bécigneul à prendre le titre de *Professeur libre agrégé par l'École.* Depuis deux années, M. le Dr Mirallié a fait aux élèves des conférences très suivies sur les *maladies du système nerveux* et le titre qui lui est accordé montre combien les services que ce jeune professeur rend à l'École sont appréciés. M. le Dr Bécigneul a bien voulu se charger d'initier à la connaissance des *maladies contagieuses et épidémiques*, traitées au service d'isolement, les étudiants en médecine suffisamment avancés dans leurs études. Grâce à la bienveillance de la Commission des Hospices, cette anomalie disparaîtra que des élèves, sur le point de commencer leur pratique médicale, n'aient observé ni une coqueluche, ni une rougeole, ni une diphtérie.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Médecine.* — Les candidats du concours qui doit s'ouvrir le 22 février pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux de Paris sont : MM. Achalme, Apert, J. Auclair, Auscher, Aviragnet, Beaumé, Belin, Bensaude, Bergé, F. Bezançon, Boix, L. Brodier, Brouardel, Bruhl, Charrier, Claude, Coffin, Michel Dansac, de Grandmaison, de Massary, Dufour, Dupré, Enriquez, Fauquez, L. Fournier, Gallois, Gasne, Gastou, Gouget, Hulot, Hudelo, Kahn, A. Laffitte, Lamy, Legry, Lautzenberg, Leredde, Ch. Lévi, L. Lévy, Londe, G.-R. Lyon, Macaigne, Magdelaine, Mangin-Bocquet, René Marie, Michel, G. Papillon, H. Papillon, Péron, Philippe, Phulpin, Pignol, Plicque, Potier, Renault, Sallard, Sée, Sergent, Sottas, Soupault, Springer, Teissier, Thérèse, Thiercelin, Thomas, Tissier, Tollemer, Veillon, Zuber. — Le jury définitif est composé de MM. Joffroy, Barth, Moutard-Martin, Ménétrier, Merklen, Landrieux, Cruveilhier.

Hôpitaux de Reims. — L'administration des Hospices de Reims vient de recevoir l'avis qu'il lui serait alloué, sur les fonds du Pari Mutuel, une somme de 15.000 francs qu'elle compte affecter aux installations de l'annexe de l'Hôpital Saint-Marcoul.

Une place de chirurgien suppléant à l'Hôtel-Dieu de Reims est mise au concours. Les épreuves commenceront le mercredi 24 mai 1899, à 8 h. 1/2 du matin.

Hôpitaux de Rouen. — *Concours pour la nomination de deux médecins adjoints.* — Le concours pour la nomination de deux médecins adjoints des Hôpitaux de Rouen s'est ouvert le 2 février à l'Hospice Général. Les membres du jury étaient MM. Ballay, Boucher, Debout, Halipré, Jeanne, Magniaux et C. Nicolle. Quatre candidats se sont présentés. Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Hébert et Salles. Questions sorties : à l'oral, *Lobule pulmonaire, symptômes et diagnostic des pleurésies hémorragiques;* à l'écrit : l'*Urémie et son traitement;* épreuve clinique consistant en l'examen de deux maladies; épreuve de titres et travaux *(Normandie Méd.).*

Hôpitaux du Havre. — *Concours de Médecins.* — Le concours, pour une place de médecin adjoint des hôpitaux du Havre, qui a eu lieu les 21 et 22 janvier dernier, a été marqué par des incidents regrettables. Les candidats étant mis hors de cause, et n'envisageant la question qu'au point de vue général, les médecins des hôpitaux réunis en séance officielle ont transmis un vœu à l'Administration, la priant de faire le concours en dehors du Havre. Autrefois ces concours des hôpitaux avaient lieu à Rouen; la Commission administrative, par économie (?) les a transférés au Havre; à ce moment les médecins ont insisté pour que le *statu quo* soit maintenu. Nous espérons qu'après cet essai malheureux, la Commission reconnaîtra que le corps médical avait eu raison et approuvera son vœu. Si la Commission demande aux professeurs de l'École de Rouen de vouloir bien se charger du Jury, nous les prions, avec tous nos confrères des hôpitaux, de vouloir bien accepter et de donner ainsi plus d'éclat à nos concours. R. Sorel.

Asile des Aliénés de Yankton (U. S.). — *Incendie.* — Un incendie a détruit l'asile d'aliénés de Yankton, dans l'Etat de Dakota. Dix-sept pensionnaires de l'établissement ont péri dans les flammes.

Hôpital de Majunga (Madagascar). — Le Ministère des colonies a reçu les nouvelles suivantes : Dans la tempête qui a eu lieu à Madagascar le 5 février, l'hôpital de Majunga a été endommagé.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — A la dernière séance, MM. les Drs Lortet, professeur à la Faculté de Lyon, et Malherbe, professeur à l'Ecole de Nantes, ont posé leur candidature au titre de correspondant national. L'Académie a reçu un pli cacheté relatif à « *un nouveau procédé de conservation indéfinie du lait et des œufs.* »

Elections. — Elle a procédé également à l'élection de deux correspondants nationaux (section de Médecine interne). La liste de classement des candidats portait : en première ligne, M. Moniez, de Lille; en deuxième ligne *ex æquo*, MM. Brunon, de Rouen; Coyne, de Bordeaux; Vincent, de Rochefort; en troisième ligne *ex æquo*, MM. Catrin, de Valenciennes, et Lalesque, d'Arcachon. Au premier tour de scrutin, M. le Dr Moniez, professeur à la Faculté de Lille, a été nommé par 38 voix sur 71 votants La deuxième élection a nécessité deux tours de scrutin. Au dernier, M. le Dr Brunon, directeur de l'Ecole de Médecine de Rouen, a été nommé.

Société française d'Otologie et de Laryngologie. — Cette Société se réunira le lundi 1er mai 1899, à 8 heures du soir, au Palais des Sociétés savantes, rue des Poitevins, Paris. Le titre des communications devra être adressé, avant le 15 avril, au Secrétaire général. La Société a mis à l'ordre du jour de sa prochaine réunion la discussion des questions suivantes : 1° *de l'anosmie;* rapporteur : M. Collet; 2° *les épreuves de l'ouïe;* rapporteur : M. Bonnier.

Association médicale mutuelle du Département de la Seine. — L'Assemblée générale de l'Association médicale mutuelle du département de la Seine (assurance entre médecins en cas de maladie), se tiendra le dimanche, 5 mars, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, à deux heures très précises. A partir de une heure et demie, MM. les trésoriers recevront les cotisations.

Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes en 1899. — M. Boubila, secrétaire général du Congrès, médecin en chef de l'asile des aliénés de Marseille, rappelle aux confrères qui ont l'intention d'assister au Congrès, qu'ils doivent lui envoyer leur adhésion avant le 1er mars. Passé cette date, ils ne pourraient plus jouir de réductions de chemins de fer. Le Congrès se tiendra du 4 au 9 avril; il comprendra des excursions aux Iles, à Toulon et à Aix.

Congrès contre l'Alcoolisme. — Nous rappelons que le septième Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques se tiendra à Paris, du 4 au 9 avril, sous le haut patronage de M. le Ministre de l'instruction publique. Le Comité d'organisation a décidé de tenir le Congrès pendant les vacances de Pâques, à l'effet de permettre au nombreux personnel du corps enseignant d'assister aux travaux, et d'obtenir l'adhésion d'un grand nombre de personnes qui ont l'habitude de s'absenter pendant les grandes vacances.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — Le médecin-major de 2e classe Zumbiehl, du 64e d'infanterie, est mis à la disposition du Ministre des affaires étrangères pour être attaché à la mission militaire au Maroc. — Le médecin aide-major Matignon, attaché à la légation de France en Chine, est inscrit d'office au tableau d'avancement de 1899.

Service de Santé de la Marine. — *Conférences sur l'Alcoolisme.* — Sur la demande expresse de l'amiral Fournier, M. le Dr Jean Charcot, qui vient de faire vingt-huit jours de service sur la flotte de la Méditerranée comme médecin de réserve, a prolongé, d'après le *Figaro*, son séjour. Ce médecin a fait, sur plusieurs cuirassés, en présence des équipages, des conférences contre l'alcoolisme. Il a obtenu un grand succès dans cette campagne moralisatrice.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 6e semaine 1.087 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (969), mais très voisin de la moyenne (1.082) des semaines de février des cinq années précédentes. La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès, chiffre inférieur à la moyenne (6). Cette maladie, contrairement à ce qu'on a dit, n'a pas été fréquente au mois de janvier; elle tend à devenir plus rare encore. Le nombre des décès par rougeole s'est élevé à 26 (au lieu de 15 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 17). Cette maladie est rare dans le centre de la ville, car les dix premiers arrondissements ne comptent, au total, que 4 décès. Parmi les quartiers de la périphérie, les plus atteints sont : la Villette (5), Plaisance (4), Auteuil (2) et le Combat (2). La rougeole tend à se répandre depuis quatre semaines (les chiffres hebdomadaires successifs ont été : 6, 10, 15, 26). La coqueluche a causé 12 décès (au lieu de la moyenne 14). La scarlatine n'a causé qu'un seul décès. La variole a causé 1 décès dans chacune des dernières semaines; celui de la semaine précédente avait eu lieu dans le quartier d'Amérique, le plus récent, à Charonne. Il y a eu 18 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 872 mariages; ce nombre très élevé est dû au voisinage du carême. On a enregistré la naissance de 1.106 enfants vivants (575 garçons et 531 filles), dont 785 légitimes et 321 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

La Peste aux Indes anglaises. — Le nombre des décès dus à la peste pendant la semaine dernière est de 708 pour la ville de Bombay, au lieu de 588 la semaine précédente; le nombre de décès pour toutes causes a été de 1.807, au lieu de 1.612. L'exode des indigènes continue.

La Peste à Madagascar. — Du 5 au 8 février 1899, un cas seulement de peste a été signalé à Tamatave.

Une Épidémie de fièvre typhoïde. — On télégraphie d'Angoulême que la fièvre typhoïde vient de faire une nouvelle apparition dans cette garnison. Le 34e d'artillerie paraît seul atteint; mais en deux jours six hommes auraient déjà succombé.

Asphyxiée par le gaz d'éclairage. — Une marchande d'objets de piété de la rue de la Chaise, Mme L., a été trouvée asphyxiée dans la chambre à coucher de l'appartement qu'elle occupait au-dessus de son magasin. Mme L. avait l'habitude de s'éclairer à l'aide d'une lampe à gaz portative qu'elle plaçait sur sa table de nuit. Jeudi, avant de s'endormir, elle coupa la communication négligeant de fermer le compteur. Pendant la nuit, le tuyau en caoutchouc, servant à alimenter la lampe, vint à crever et le gaz se répandant dans la chambre asphyxia la malheureuse femme.

Une Centenaire. — On annonce la mort, à Evreux, de Mme veuve Séglas, née Vallée, à l'âge de 102 ans. Mme veuve Séglas était l'aïeule de notre ami, M. le Dr J. Séglas, médecin de Bicêtre.

Les Médecins acteurs et les Prompts Secours. — A la Comédie-Française, à la dernière répétition d'*Othello*, M. Donato, chef des choristes, s'est blessé assez sérieusement au genou. Il a été, sur place, soigné par Iago en personne, c'est-à-dire par M. Paul Mounet qui est, comme on sait, le Dr Paul Mounet et qui a fait à l'excellent Donato un pansement rapide. La blessure n'aura pas de suites.

DIVERS.

Récompenses. — *Médailles de vermeil :* M. le Dr Alirol, adjoint au maire du Puy (choléra 1892, fièvre typhoïde, 1897); M. Jaïs, interne en médecine à l'ambulance d'El-Kettar (Algérie), (typhus de 1898). — *Médailles d'argent* : MM. les Drs Bouquet (épidémie de dysenterie, à Roisy-en-Brie), Hamel, médecin sanitaire maritime (épidémie à bord d'un paquebot); M. Labeyrie, interne des hôpitaux de Nantes (épidémie à la colonie pénitentiaire de Belle-Isle). — *Médaille de bronze :* M. Chauveau, externe à l'hôpital Trousseau (dévouement exceptionnel auprès des malades atteints d'affections contagieuses).

Les Fêtes médicales. — Voici, d'après le *Figaro* lui-même, les noms des médecins qui fréquentent la salle des fêtes de ce journal, le jour de grand gala. M. le Dr et Mme de Fleury, rédacteur médical du *Figaro*, chevalier de la Légion d'honneur; M. le Pr et Mme Chantemesse; M. le Dr et Mme Castex; M. le Dr et Mme Poyet, etc., etc.

Le Dr et Mme Péchin ont donné, samedi dernier, une très intéressante matinée musicale et littéraire pour l'audition d'œuvres de M. Ed. Chavagnat, exécutées par l'auteur avec le concours d'artistes distingués. L'assistance, très nombreuse, a fait un gros succès au compositeur et à ses interprètes. — En raison de la mort du Président de la République, la soirée qui devait avoir lieu le mercredi 22 février à l'occasion du mariage de Mlle Lang avec le Dr Léon Zadoc Kahn a été contremandée.

Les Médecins candidats Sénateurs. — A la dernière élection sénatoriale de la Seine, au premier tour, M. Bassinet, radical, a obtenu 304 voix; M. le Dr Bourneville, radical, 168 voix; M. le Dr Frébault, radical, 17 voix. Au deuxième tour, M. Bassinet, radical, a obtenu 394 voix et a été élu; M. le Dr Bourneville, radical, n'a eu que 313 voix.

Médecins candidats Députés. — A l'élection législative qui a eu lieu dans la Marne, arrondissement d'Epernay, au scrutin de ballottage, MM. Peignot, radical, a été élu. M. le Dr Pechatre, socialiste, était candidat et a obtenu 101 voix.

Médecins conseillers généraux. — En Seine-et-Marne, canton de Nemours, en remplacement de M. Renoult, radical, M. le Dr Dutié, radical, a été élu par 1.265 voix, sur 2.427 suffrages exprimés.

Mariages de Médecins. — A signaler le mariage de M. Georges Fabre, clerc de notaire, petit-fils de feu M. Halanzier, avec Mlle Marie-Louise Martel, fille du docteur Martel, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, et de Mme Martel.

Ces jours derniers a été célébré, en la cathédrale de Langres, le mariage du Dr J. Flammarion, avec la fille du général Ricq, gouverneur de Langres. Le marié avait pour témoins : l'astronome bien connu, Camille Flammarion, et le docteur Coupard, de Paris; la mariée : le colonel Debrieux et son frère le lieutenant Ricq, officier instructeur à Saint-Cyr.

Étudiants arrêtés. — Parmi les manifestants arrêtés aux dernières affaires, se trouve un étudiant en pharmacie, Z. X..., âgé de vingt-deux ans. Il a été arrêté samedi, à minuit quarante-cinq, rue Médicis, à la tête d'une bande de deux cents individus. Il criait : « Conspuez Loubet ! » et il est prévenu, en outre, d'avoir, bien qu'il se défende de ce dernier fait, traité les agents d' « assassins ». La 9e chambre lui a infligé quinze jours de prison pour l'outrage, et 15 francs d'amende pour la contravention de tapage injurieux.

Réclames pharmaceutiques et Médecins. — Extrait d'une réclame du *Temps :* « Cher monsieur, ne soyez pas étonné si, par ces temps d'*Influenza*, je viens de nouveau renouveler ma provision de vos excellentes *Pastilles Géraudel*, pour lesquelles je professe un véritable culte. Dr Ducharme, chevalier de la Légion d'honneur, 3, cours de la Liberté, à Lyon. » Cette lettre a été adressée à M. Géraudel, de Sainte-Menehould, qui la publie.

Variétés & Anecdotes.

Le Professorat des Femmes à la Faculté de Médecine de Paris.

Mlle le Dr Bonsignorio, médecin oculiste, ayant demandé à professer à la Faculté de Médecine un cours libre et ayant reçu une réponse défavorable, s'est pourvue devant le Conseil d'État. Nous avons donné, sur cette affaire, des renseignements qui ont été fournis au *Temps* par la Faculté même. Mlle Bonsignorio a exprimé au même journal le désir de faire, sur les renseignements publiés, quelques remarques. Voici l'article-réponse qu'elle nous a adressé aussi, avec prière d'insérer.

« On me refuse, dit Mlle Bonsignorio, sous prétexte que je n'ai « pas de points nouveaux à développer » ; parce que le cours à faire ne s'impose ni par « l'insuffisance » de l'enseignement actuel, ni par « l'éclat du mérite » de l'impétrante. Ces motifs paraîtront vains à quiconque sait ce que sont les cours libres, qui n'ont rien de commun avec les cours officiels. Jamais il n'a été question de développer des points nouveaux, de compléter l'enseignement élevé et très complet de mon savant Maître, le docteur Panas. La chaire d'ophtalmologie fondée à l'Hôtel-Dieu, en 1840, fut toujours suffisante, et pourtant de nombreux oculistes ont été autorisés à faire des cours libres sans qu'ils y aient développé des points nouveaux. Quant à « l'éclat du mérite de l'impétrante », il est égal à celui de la grande majorité des hommes autorisés chaque année. J'ai fait des conférences scientifiques au Trocadéro, je suis mention honorable de la Faculté, je dirige trois cliniques, j'appartiens à une grande administration, celle des Postes, je collabore à cinq revues médicales. L'article 9 du règlement des cours ne dit pas, au reste, qu'il faille briller d'un éclat spécial. La Faculté parle d'une expérience à faire ; mais

elle attend une candidate dont « l'enseignement s'impose davantage à elle ». C'est une fin de non-recevoir. Voyons, sérieusement, suis-je dans les conditions de l'arrêté du 5 avril 1886 ? Toute la question est là. Voilà la vérité. Il y a deux ans, je fis une demande. La Faculté me refusa parce qu'elle était trop tardive (article 10 du règlement) ; le registre était clos. Rassurée par cette réponse, je me mis alors à préparer mon cours, et je le préparai durant dix mois ; tous mes amis le savent. L'année suivante, nouvelle demande ; lorsque je la déposai, on me dit dans les bureaux : « On ne refuse jamais une demande conforme au règlement ». On me refusa pourtant : « Raison « d'ordre et de discipline », me disait-on dans la lettre officielle. En juillet 1898, troisième demande ; elle fut suivie encore d'un refus. Je cours à la Faculté et une voix autorisée me dit : « Évidemment vous êtes dans les conditions « voulues. On sait que vous pouvez faire votre cours, « votre programme ne laisse rien à désirer ; mais voilà ! « Nous ne voulons pas de femme à la Faculté ; jamais « question de principe. » Au cours de cette conversation, je fis allusion au cas possible où une femme, dans les conditions voulues, désirerait se présenter à l'agrégation ; on me dit : « On ne l'inscrira même pas. Nous ne voulons de « femme ni professeur, ni agrégée, ni chirurgien des hôpi« taux. » C'était donc bien une question de féminisme. Et c'est alors que je suis allée devant le Conseil d'État. Mon pourvoi a été déposé vers le mois de septembre dernier. A cette heure, mon dossier est aux mains de M. Fuzier, rapporteur de l'affaire. Les arguments de la Faculté me semblent plus spécieux que solides ; ils sont surtout bien tardifs. Que ne me les a-t-on donnés il y a deux ans ? La Faculté insiste sur l'article 2 du règlement, qui dit : « Toute « personne pourra être autorisée », et l'on dit : « Nous avons « le droit de refuser. » Oui, sur motifs sérieux, mais pas arbitrairement. Le règlement des cours libres ne consacre pas le régime du bon plaisir, mais il énumère, dans les articles 8 à 14, les conditions d'autorisation et, partant, de refus. Bref, ce que je poursuis surtout, c'est mon inscription comme professeur libre. Ayant les mêmes devoirs que mes collègues, je désire avoir les mêmes avantages. Que j'aie, à mon cours, des auditeurs ou pas, que je fasse mon cours ou non, il faut qu'on m'inscrive, puisque je suis dans les conditions requises. »

Les Moustiques et la Malaria en Italie.

M. le professeur Koch, qui a poursuivi, on s'en souvient pendant plusieurs mois à Rome et dans la campagne romaine des études approfondies sur la nature de la *malaria* et sur les causes de la contagion de cette fièvre, vient de publier le résultat de ses recherches et de ses expérimentations. Il est arrivé à la conclusion que la ville de Rome elle-même est comme un îlot indemne de la *Malaria* au milieu d'une région où ce mal est endémique. M. le Pr Koch ajoute que la *malaria* ne sévit même dans les régions infestées que pendant certains mois de l'année, avec un maximum au mois de juin, alors que les moustiques plus nombreux se font les propagateurs de la maladie en l'inoculant à l'homme et aux animaux par leurs piqûres. Le problème se résumerait donc, d'après le professeur Koch, à trouver d'où viennent les germes de la *malaria* transmise par les moustiques. Ils ne sont ni dans l'eau ni dans l'air, comme l'a constaté un savant italien qui a fait des études très précises sur la question, le docteur A. Celli, puisque les vents venant de la campagne romaine n'apportent plus la fièvre aux habitants de Rome et puisque l'eau qui arrive dans la ville, après avoir traversé des terres infestées, n'est pas cause d'épidémies malariques à Rome.

Les Hommes pygmées de l'Afrique centrale.

De toutes les tribus de l'Afrique centrale, aucune aussi intéressante que celle des *Pygmées* qui habitent au cœur des forêts, là où sont les plus grands arbres. Un voyageur, M. Lloyd, a eu récemment l'occasion de les étudier de fort près, et beaucoup mieux que Stanley. Devant celui-ci, les nains, à la vue de ses hommes armés, fuyaient épouvantés ; autour d'un pacifique missionnaire, ils se pressaient ; d'eux-mêmes, sans contrainte, ils sont venus à lui. Des informations qu'il a pu recueillir, M. Lloyd conclut qu'ils sont environ dix mille dans la forêt ; toutefois, cette évaluation — c'est le voyageur lui-même qui le dit — ne doit être acceptée que sous réserves. Ce qui paraît plus certain, c'est que leur nombre diminue rapidement. Encore une race destinée à disparaître au contact meurtrier des barbares européens. Il est permis cependant d'espérer que, grâce à leurs mœurs étranges, à leur coutume d'errer en nomades au sein de l'épaisse forêt et de s'y cacher comme de légers oiseaux, ils pourront, pendant un peu de temps encore, échapper au danger. Mais, d'autre part, le fait qu'ils sont en quelque sorte insaisissables inspire au zélé missionnaire un assez vif regret et même quelque appréhension ; car leur évangélisation devient par cela même difficile, sinon impossible. Il conserve néanmoins l'espoir qu'en poussant les missions plus loin vers la forêt et en procédant avec précaution, on aura encore le temps de prêcher la bonne nouvelle aux alertes et fuyants pygmées. Pendant la marche de l'étranger blanc à travers leur domaine, les nains se tenaient généralement à l'écart. *Abrités sous la ramure, ou perchés sur les grands arbres*, ils voyaient sans être vus. A vrai dire, ce fut par hasard et à l'improviste que le voyageur se trouva un jour au beau milieu d'un essaim de pygmées que conduisait un chef de grand renom. M. Lloyd ayant demandé à ce chef où habitait tout son peuple, il étendit le bras vers le nord-ouest en ajoutant qu'il faudrait trois journées de marche pour atteindre la grande agglomération de pygmées. Or, ce chef, qui était fort intelligent, apprit au missionnaire que le vrai nom de ces nains était Bambusti, et que toutes les tribus des Bambusti reconnaissaient son autorité suprême. Il lui dit aussi que les nains fréquentaient volontiers un établissement arabe situé au centre de la forêt. Comme on n'en était pas très éloigné, M. Lloyd s'y rendit, et il y rencontra, en effet, une multitude de ces petits êtres.

Revue des Sociétés savantes.

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 30 Janvier 1899.

L'élasticité des organes et leurs changements dans le bain turc, étudiés par la phonendoscopie.

Note de MM. A. Bianchi et F. Regnault, présentée par M. Marey.

M. Marey, en présentant cette note, a déclaré que seulement la phonendoscopie permettait d'obtenir de pareils résultats.

Chez plusieurs sujets d'âge différents, les auteurs ont étudié les changements de volume et de position ainsi que l'élasticité des principaux organes, poumons, cœur, foie, estomac, rate, gros intestin dans les bains turcs (Hamman), ayant soin d'écarter l'action du massage. — L'examen phonendoscopique a été pratiqué : 1° avant de commencer le bain; — 2° après un séjour de dix minutes dans l'étuve à 50° C ; — 3° après un séjour de quelques minutes dans l'étuve à 80° C ; — 4° après la douche graduellement refroidie ; — 5° après le passage en piscine à 12° C ; 6° après quelques minutes de repos.

1° *Modification de volume.*— Dans l'étuve, les poumons et le cœur se dilatent dans tous leurs diamètres. Cette dilatation est constante, progressive et rapide, et atteint son maximum de 80° C.

Le foie et la rate ont fourni des résultats variables. L'estomac vide se dilate; mais, s'il contient des aliments, leur expulsion amène la diminution du volume de l'estomac. Le cæcum et le côlon se dilatent.

Le passage dans la douche et la piscine froide produit une contraction rapide de tous les organes, qui retournent à leur volume primitif après 10 à 35 minutes, sauf l'estomac qui reste rétréci.

2° *Déplacement des organes.* — Les modifications de volume des organes amènent des changements dans leur situation respective. Dans l'étuve sèche, les poumons et le cœur dilatés refoulent en bas le diaphragme. Les organes abdominaux foie, rate, estomac, sont refoulés en bas; mais leur descente est diminuée par la dilatation du cæcum et du côlon. L'estomac vide se dilate et s'oppose à la descente du diaphragme; s'il contient des aliments, il se vide facilement par la pression du diaphragme et des intestins.

Après la piscine froide, les poumons diminuent, le diaphragme s'élève entraînant avec lui le foie et la rate. La cavité abdominale diminue.

3° *Élasticité des organes.* — Cette recherche est tout à fait nouvelle et repose sur la possibilité de comparer le tracé phonendoscopique, fait dans le maximum de dilatation d'un organe, avec celui obtenu dans le maximun de rétraction et tous les deux avec le tracé normal. On obtient ainsi la mesure de la puissance élastique totale des organes. Cette puissance atteint son plus haut degré dans les poumons, le cœur, et l'estomac. Viennent ensuite le côlon, le foie et la rate. L'élasticité des organes varie avec l'âge et les conditions de santé ou de maladie. Un organe se dilate et se rétracte plus dans la jeunesse que dans la vieillesse et plus dans la santé que dans la maladie.

Les bains turcs sont donc, non seulement une pratique très recommandable de gymnastique des organes sains ; mais ils constituent ainsi un moyen précieux pour juger du degré d'élasticité des organes et pour aider la fonctionnalité motrice de l'estomac et des intestins.

SOCIÉTÉ DE MEDECINE DE PARIS

Séance du 11 Février 1899.

Nouveau procédé d'antisepsie des plaies et d'oblitération rapide des cavités osseuses; par M. le Dr Paul Coudray.

I. — L'auteur indique les bons résultats qu'il a obtenus avec le procédé en question pour l'antisepsie des plaies et en particulier des plaies profondes, cavitaires, à trajets anfractueux.

Ce procédé, dû à M. Guilmette, — inventeur du coryl et coryleur vulgarisé par M. Joubert, — consiste à faire véhiculer l'antiseptique par le chlorure d'éthyle pur ou ipsilos. Ce liquide bout à 10° ; en portant sa température à 20 ou 25, il sort de l'appareil à l'état de gaz (gaz ipsilène), doué d'une certaine *pression*. La pulvérisation ainsi réalisée chasse des plaies, par un véritable balayage, le pus, les exsudats inorganisés et parties nécrotiques, en un mot les divers agents de l'infection; puis projette au fond des trajets les plus compliqués comme sur les plaies superficielles une mince couche d'*iodoforme* (c'est surtout l'agent employé par M. Coudray), qui y reste adhérente.

La réfrigération, toute passagère qui se produit, joue un rôle stimulant vis-à-vis de la plaie dont la granulation devient plus intense ; très rapidement la sécrétion diminue et cesse.

Dissolvant les matières grasses, le chlorure d'éthyle joue aussi un rôle chimique, qui n'est pas négligeable pour l'effet antiseptique.

II. — Le second point, *tout à fait nouveau*, dérive aussi du même procédé. Ayant à traiter une grande cavité creusée dans l'extrémité inférieure du fémur, M. Coudray a projeté, dans l'intérieur de cette cavité, à l'aide du chlorure d'éthyle, une substance suppléant la composition des os normaux (phosphate et carbonate de chaux). Cette cavité, préalablement aseptisée, a conservé « l'ipsilène osseux », et semble complètement comblée, après quatre pulvérisations qui ont demandé un mois.

L'auteur vérifiera par des expériences sur les animaux son opinion d'après laquelle le produit agirait non seulement mécaniquement, mais aussi et surtout peut-être en stimulant l'action ostéogène de l'os resté sain.

(France Médicale, 17 février 1899).

LES LIVRES NOUVEAUX

Les Verre isométropes, matière isométrope et lentilles isométropes; par le Dr DE BOURGON. — Paris. A. Maloine, 1 vol. in-8° avec 5 planches hors texte et 6 figures.

M. le Dr de Bourgon, ancien chef de clinique aux Quinze-Vingts, connu d'ailleurs par de nombreux mémoires d'ophtalmologie, vient de publier, chez Maloine, un travail des plus sérieux et des plus complets sur la question très intéressante de l'introduction en lunetterie de verres d'optique à bases constantes précises. Se tenant également éloigné des controverses un peu superficielles qui ont eu lieu, il y a quelque temps, il a pris pour base l'étude comparative et raisonnée du verre Isométrope et des autres verres employés jusqu'ici. Il a traité avec une rare érudition toutes les questions qui se rattachaient à son sujet: technologie, physique appliquée, analyse mathématique, etc. A l'appui de ses déductions qui démontrent l'importance, en ophtalmologie, d'un verre d'optique proprement dit, l'auteur donne des formules savantes, des calculs détaillés, des figures explicatives et des planches hors texte. Nous signalons principalement des expériences nouvelles et variées qui démontrent l'action positive des rayons Rœntgen et ultra-violets sur les différentes sortes de verres, et négative sur le verre isométrope. A part les conséquences pratiques que les médecins ophtalmologistes pourront tirer de cette étude du Dr de Bourgon, elle sera longtemps consultée par tous ceux qui voudront étudier non seulement le verre isométrope, mais aussi posséder des documents précis sur le verre d'optique en général.

La Pédagogie de Rabelais; par A. COUTAUD. — Paris, 1898.

Dans le livre excellent de M. Coutaud, les médecins liront, avec plaisir, le chapitre IV qui a trait à Rabelais, précurseur en médecine, chirurgie et hygiène. Nous les engageons également à parcourir les notes de la fin du volume; ils trouveront là quelques données d'histoire de la médecine fort intéressantes, qui prouvent que l'auteur, un de nos écrivains les plus distingués, est très au courant des choses de notre art.

On a tout dit de Rabelais médecin; pourtant, en parcourant cet ouvrage, on voit de suite que l'auteur a encore trouvé le moyen de mettre en relief des idées restées inaperçues. Tous nos compliments à notre ami, pour cette savante étude.

[I. B .S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

MALOINE (A.), éditeur. — 21, place de l'École-de-Médecine. Paris.

TISON. — **Le pain de froment.** — Broch. in-8° de 28 pages, Paris, 1898.

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE : F. PLAN.
12, rue de la Barre. — Lyon.

JACQUEAU (A.). — **La Paralysie brusque du muscle ciliaire d'origine asthénopique.** — Broch. in-8° de 8 pages, Lyon, 1898.

GARET, imprimeur. — 11, rue des Cordeliers. — Pau.

FERRÉ. — **Opportunisme chirurgical. Trois Laparotomies pour Phlegmons abdominaux.** — (Extrait du *Languedoc médico-chirurgical*, du 10 septembre 1898.) — Broch. in-8° de 12 pages, Pau, 1898.

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR.

NICOLLE (Charles). — **Note sur la Bactériologie de la verruga du Pérou.** — (Extrait des *Annales de l'Institut Pasteur*). — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

MORITZ PERLES. — Seilergasse, 4. — Wien.

KRONFELD (A.). — **Ueber Rheumatismus und Fieberbehandlung mit Salipyrin.** — Broch. in-8° de 4 pages, Vienne, 1898.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES.
4, rue Antoine-Dubois. — Paris.

LASSERRE (Gilbert). — **Manuel de Travaux pratiques de Micrographie médicale à l'usage des étudiants en pharmacie.** — Broch. in-8° de 82 pages avec 24 planches dans le texte, Paris, 1898.

PETIT (Georges). — **Pour nos enfants : Conseils d'hygiène physique et morale.** — Broch. in-12 de 138 pages, Paris, 1898.

MALOINE. — 21, place de l'Ecole-de-Médecine. — Paris.

THIROUX (H.). — **Les Bains de Boues.** — Broch. in-8° de 52 pages Paris, 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, BOULEVARD ST-GERMAIN, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — PARIS

Viennent de paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Les auteurs du présent livre ont entrepris d'écrire l'histoire complète de la *Suture intestinale*. Ils ont recherché, dans tous les âges chirurgicaux, les procédés successivement employés par les opérateurs; ils les ont décrits, figurés, étudiés, sinon critiqués, et comparés. L'ordre chronologique convenait seul à un ouvrage destiné à suivre pas à pas l'évolution progressive de l'art et de la technique sur ce point très spécial; les auteurs l'ont adopté dans le corps du livre. Toutefois, dans un dernier chapitre, ils se sont efforcés de rapprocher logiquement les différentes méthodes.

Il faut avoir brassé soi-même le sujet pour se rendre compte de l'immense travail que viennent d'accomplir MM. Terrier et Marcel Baudouin. Ces descriptions successives de procédés de suture intestinale faits de minuties, quelquefois bien compris et inspirés par de saines connaissances chirurgicales et physiologiques, quelquefois arides pour le lecteur, réclament de la part de l'historien une lucidité d'esprit, une patience, une imagination dont on se fait peu l'idée. Il faut d'abord lire le mémoire original de l'auteur dont on veut décrire le procédé, deviner l'idée inspiratrice, comprendre la description souvent obscure, comprendre les figures explicatives et quelquefois trompeuses; enfin, s'efforcer de donner soi-même une description irréprochable, dont la clarté illumine le lecteur. En vérité, c'est un casse-tête! Or, MM. Terrier et Marcel Baudouin ont décrit de la sorte tous les procédés successivement éclos, tous les instruments vieux ou nouveaux, qui sont nés à la science. Et leur livre, malgré l'ordre chronologique, n'est pas un simple dictionnaire! En effet, grâce aux nombreuses et belles tables qui terminent le volume, grâce aux têtes de chapitre, dans lesquels ils ont encadré leurs descriptions, le lecteur peut avec la plus grande facilité se retrouver, évoluer et trouver tous les documents qui l'intéressent.

En vérité, je ne crains pas de l'affirmer : il s'agit d'un véritable monument scientifique, qui honore la science française autant que les auteurs.

(Arch. méd. de Toulouse). Pr JEANNEL.

Chirurgie de l'Utérus

Par Henri DELAGÉNIÈRE (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix: **10** fr.

Archives Provinciales de Médecine

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine* et *de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE CHAQUE ABONNEMENT

France et Algérie . . . . . 20 francs
Recouvré à domicile 20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale. 23 »

Prix de chaque Numéro. . 2 francs.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Abonnements combinés

Par suite d'une entente avec les diverses administrations des journaux édités par l'Institut de Bibliographie, *Archives provinciales de Chirurgie* (A. C.), *Archives provinciales de Médecine* (A. M.), *Gazette Médicale de Paris* (G. M.), nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs une combinaison leur permettant de jouir d'une réduction importante sur le prix ordinaire des abonnements.

JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	TOTAL	ABONNEMENT d'ensemble à prix réduit
	Fr.		Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
A. C.	**20**	**A. M.**	**20**	**G. M.**	**10**	**50**	**40**
A. C.	**20**	**A. M.**	**20**	—	»	**40**	**35**
A. C.	**20**	**G. M.**	**10**	—	»	**30**	**25**
A. M.	**20**	**G. M.**	**10**	—	»	**30**	**25**

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.